



La Lettre de Michel MÉNARD

votre député

Député de la cinquième circonscription de Loire-Atlantique
Vice-président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

Carquefou, Casson, la Chapelle sur Erdre, le Cellier, Couffé, Grandchamp des Fontaines, Héric, Ligné, Mauves, Mouzeil, Nantes (Erdre), Nort sur Erdre, Petit Mars, Saint Mars du Désert, Sainte Luce sur Loire, Suce sur Erdre, Thouaré sur Loire, les Touches, Treillières

"Parce qu'il m'importe de maintenir un lien direct avec mes concitoyens, je reçois, sur rendez-vous, en mairie ou à mon bureau de Carquefou.

Le planning des permanences que j'assure chaque lundi après-midi dans plusieurs mairies de la circonscription est disponible sur mon site."

Renseignements

Rendez-vous :

Tél : 02 40 68 70 04

contact@michelmenard.fr

SOMMAIRE

- 1 • Édito
- 2 • Le sérieux budgétaire
 - Du pouvoir d'achat en +
 - De nouveaux droits
- 3 • Accompagnement de la reprise et emploi
 - Renforcement de la cohésion nationale
 - Citoyens du monde
- 4 • Éducation
 - Un élu au service du territoire

contact@michelmenard.fr

(édito)

En septembre 2007, le Premier ministre de l'époque déclarait être à la tête d'un État en faillite, sans pour autant agir pour réduire le passif. En effet, sous les gouvernements de droite, la dette publique a quasi doublé de 2002 à 2012, passant de 912 à 1789 milliards d'euros.

Sans doute avons-nous eu le tort de ne pas suffisamment expliquer aux Français la situation intenable dans laquelle nous avons trouvé le Pays en 2012.

Notre priorité a été de redresser les comptes publics, en demandant un effort aux Français, particulièrement aux plus aisés, mais sans avoir recours aux politiques d'austérité qui ont tant pesé sur les services publics et la protection sociale chez de nombreux voisins européens.

Notre sérieux budgétaire nous permet aujourd'hui de redonner du pouvoir d'achat et d'accompagner le début de la reprise économique. **Notre modèle social a été protégé, de nouveaux droits ont été créés.**

La sortie de crise s'accompagne d'un climat anxigène où la menace terroriste met à l'épreuve notre cohésion nationale et occulte les fondements d'une France prête à relever les nouveaux défis : **le soutien à une croissance durable, un modèle social préservé, une école refondée, des services publics renforcés, une économie modernisée, un environnement protégé...** Les polémiques stériles font souvent oublier l'essentiel de l'action politique, qui consiste à agir au service du Pays et des Français.

Citoyens, élus, responsables d'entreprises ou d'associations, **nos échanges sont multiples**, lors de mes nombreux déplacements sur la circonscription. Portés par la même volonté de justice sociale, **nous partageons parfois les mêmes doutes**, je les exprime sans détour sur mon blog, dans nos rencontres, et je les relaye à l'Assemblée Nationale. Je pense notamment à la loi Travail, au débat sur la déchéance de nationalité ou encore au versement sans condition de sauvegarde de l'emploi du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Au service de notre territoire, de ses habitants, fidèle à ma conception de l'engagement politique, je veux ici illustrer, par quelques mesures parmi tant d'autres, le sens du travail accompli.

Sincèrement,

www.michelmenard.fr  [@Michel_MENARD](https://twitter.com/Michel_MENARD)

(Contact)



4 rue Léonard de Vinci 44470 CARQUEFOU
Tél. 02 40 68 70 04 - Fax 02 40 68 70 53 - contact@michelmenard.fr - www.michelmenard.fr



Échanges avec des collégiens de Sainte Luce sur Loire sur la mission du député.

En Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation.

Échanges avec des habitants de Nort sur Erdre - cérémonie des vœux 2016.

Présentation du rapport sur la lutte contre la discrimination à raison de la précarité sociale.

• Le sérieux budgétaire

De 2002 à 2012, sous les présidences de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, la dette publique avait presque doublé, passant de 912 à 1789 milliards d'euros. Entre 2012 et 2015, la dette annuelle a été divisée par deux.

Maîtrise du déficit public

Le déficit public représentait 5,1% du PIB en 2011. Depuis 2012, le Gouvernement a engagé la réduction des dépenses publiques sans renoncer aux priorités (éducation, emploi, lutte contre la pauvreté, sécurité) et en accompagnant la reprise de croissance. Les derniers chiffres de l'INSEE (mars 2016) montrent que le déficit public a fortement réduit en 2015, à 3,5% du PIB. La charge de la dette est passée du 2^e au 4^e poste budgétaire de l'État. La maîtrise du déficit public est la garantie d'un État fort et solidaire.

Lutte contre la fraude fiscale

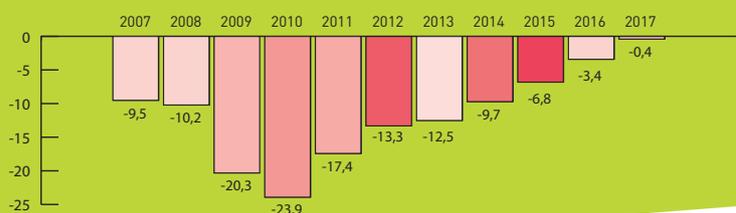
Le coût annuel de la fraude fiscale pour l'État et les collectivités locales est estimé entre 60 et 80 milliards d'euros. En 2015, la lutte contre la fraude a permis de recouvrer plus de 12 milliards d'euros. Depuis sa création en 2013, le service de traitement des déclarations rectificatives a enregistré près de 45 000 demandes de régularisation. Nous avons voté la loi contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière le 5 novembre 2013, créant notamment un procureur financier disposant de moyens dédiés à la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption.

Redressement de la Sécurité sociale

En 4 ans, nous avons redressé les comptes de la Sécurité sociale. **La fin du « trou de la Sécu » est proche** après avoir atteint son record en 2010 à près de 24 milliards d'euros. En 2016, le déficit du régime général sera ramené à 3,4 milliards d'euros revenant à son niveau de 2001. Les comptes seront presque à l'équilibre en 2017 puisque toutes les branches de la Sécurité sociale sont bien orientées, avec un excédent de 1,1 milliard pour l'assurance-vieillesse et de 700 millions pour la branche accident du travail. Celle de la famille sera à l'équilibre et le déficit de la branche maladie à son plus bas niveau depuis 2001 à -2,6 milliards d'euros.

Plutôt que de s'attaquer à la protection sociale, aux remboursements des personnes malades, à la couverture médicale sur le territoire comme ce fut le cas sous le mandat précédent, **nous avons fait le pari des réformes structurelles et créé de nouveaux droits** : généralisation du tiers payant, participation des employeurs à la complémentaire santé, suppression des franchises médicales pour les précaires, revalorisation des prestations familiales destinées aux foyers modestes et monoparentaux, garantie des impayés de pension alimentaire, départ à la retraite à 60 ans pour les carrières longues, introduction du compte pénibilité.

2017 : LA FIN DU TROU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (RÉGIME GÉNÉRAL)
(EN MILLIARD D'EUROS)



« Fort de nos rencontres et nos échanges, je n'ai jamais manqué d'interpeller le Gouvernement pour que les textes portant ces avancées soient précisés et améliorés dans le sens d'une plus grande justice sociale et pour qu'ils répondent à vos préoccupations quotidiennes ».

• Du pouvoir d'achat en plus

Justice fiscale

Les efforts demandés à tous les Français en 2012 et 2013 ont permis de redresser les comptes. Depuis 2014, 12 millions de ménages ont bénéficié d'une diminution d'impôt. En 2017, plus de 5 millions de foyers fiscaux bénéficieront d'une réduction d'impôt de 20% (célibataires, divorcés et veufs au salaire inférieur à 1 700€ net/mois, 3 400€ pour un couple). La part des ménages imposés retrouve son niveau d'avant-crise.

Un plus avec la prime d'activité

Effective depuis janvier 2016, non soumise à l'impôt, elle fusionne le Revenu de solidarité active et la Prime pour l'emploi. Près de 6 millions de personnes, dont les 18-25 ans, y sont éligibles. Elle vise à encourager l'activité et soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Pour les allocataires du RSA, le passage dans ce dispositif est automatique. En Loire-Atlantique, la prime d'activité touche plus de 60 000 personnes, adultes et enfants, pour un montant moyen par foyer de 160 euros/mois. (Simulateur de droits sur les sites CAF et MSA).

Aides à l'emploi à domicile

Une nouvelle mesure, intégrée au Projet de loi de Finances pour 2017, étendra à l'ensemble des ménages l'avantage fiscal lié aux dépenses pour l'emploi à domicile. Les personnes retraitées ne payant pas d'impôt sur le revenu n'auront ainsi plus à supporter entièrement le coût des services à domicile. 1,3 millions de ménages sont concernés par cette mesure qui devrait permettre la création de 30 000 emplois supplémentaires. Une mesure d'équité sociale, qui se révèle par ailleurs être un atout de lutte contre le travail dissimulé.

• De nouveaux droits

Accompagnement des demandeurs d'emploi

Plus on travaille, plus on a de droits. Depuis deux ans les droits rechargeables entrent dans le calcul de l'allocation de retour à l'emploi. A chaque fois qu'ils retravaillent, les allocataires de l'assurance-chômage accumulent des droits sans perdre ceux déjà acquis. Pour éviter une baisse de ressources, les bénéficiaires peuvent renoncer aux droits antérieurement acquis et opter pour l'ouverture de droits sur la base des dernières périodes travaillées si elles sont plus avantageuses.

Le droit opposable à la retraite

Appliqué depuis janvier 2016 pour le régime général, il le sera en janvier 2017 pour les régimes agricole et des indépendants. Il permet d'éviter tout retard de paiement des pensions des nouveaux retraités. Si un dossier complet de retraite, déposé 4 mois avant la date prévue de départ à la retraite, n'est pas traité dans les temps, les caisses d'assurance de retraite commencent par verser un montant basé sur une estimation. Pour les 750 000 personnes partant en retraite chaque année, c'est l'assurance d'une sécurisation dans leurs nouveaux revenus.



Question au Gouvernement le 26 octobre 2016 sur la formation professionnelle.

Avec Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux Sports, inauguration du gymnase Jean Vincent (Nantes).

• Accompagnement de la reprise et emploi....

“Embauche PME” un levier pour l’emploi

Ce dispositif créé en janvier 2016 s’inscrit pleinement dans la bataille pour la croissance et l’emploi. Il offre aux entreprises ou associations de moins de 250 salariés une aide de 4 000 euros sur deux ans pour chaque embauche d’un salarié en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d’au moins six mois, avec un salaire inférieur ou égal à 1,3 Smic (22 877 euros bruts annuels pour 35 h/semaine). Cette prime cumulable avec les dispositifs existants connaît un réel succès: fin octobre, elle avait bénéficié à 800 000 recrutements.

Soutien à l’emploi associatif

Un crédit d’impôt « CICE* asso » effectif au 1^{er} janvier 2017, sera appliqué sur tous les salaires inférieurs à 2,5 SMIC. Cette mesure d’équité fiscale entre le secteur non lucratif et le secteur commercial permettra de préserver voire créer des emplois et de maintenir, dans les domaines sanitaire, social et médico-social, une offre à destination de tous les usagers, quelles que soient leurs ressources ou leur localisation. *Crédit d’impôt compétitivité emploi

Agriculture. Juste redistribution des aides PAC*

Alors que la règle européenne fait que plus on a d’hectares, plus on est aidé, le Gouvernement a fait accepter au niveau européen et a mis en place en France le paiement redistributif. Il permet à budget égal de primer davantage les 52 premiers hectares des exploitations. Une bonne nouvelle pour les petits exploitants de polyculture-élevage, nombreux sur la circonscription, qui ont ainsi vu le montant de leurs aides se maintenir, voire augmenter. Je salue cette mesure favorisant les petites et moyennes exploitations, qui créent plus d’emplois et de richesses que les grandes entreprises agricoles souvent céréalières.

*politique agricole commune

• Renforcement de la cohésion nationale.....

Lutte contre les discriminations

La France est un pays riche. Pourtant plus de 8 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté (1 000 euros par mois) et un enfant sur cinq en France est pauvre. J’ai été rapporteur de la proposition de loi qui vise à ajouter un 21^e critère de discrimination pour précarité sociale. Ce message fort de considération et de fraternité adressé aux citoyens de notre pays qui se sentent mis de côté a été entendu au Sénat, qui l’a adopté en juin 2015. Si notre pays doit tout mettre en œuvre pour faire reculer la pauvreté, la loi doit désigner et condamner les situations discriminantes auxquelles les personnes pauvres sont quotidiennement confrontées.



C’est ce que permet l’adoption de ce texte en juin 2016 par les députés, réaffirmant la lutte contre les discriminations comme priorité de l’État. Des condamnations pourront être prononcées, contre tel professionnel de santé refusant un patient du fait qu’il est à la CMU ou ce maire privant un élève d’accès à la cantine sous prétexte qu’un de ses parents est au chômage. Attendue par les associations caritatives et humanitaires, l’inscription de ce critère dans le Code pénal est l’occasion de renforcer les actions de sensibilisation à la lutte contre la pauvreté.

Casser les préjugés, dissuader les attitudes discriminatoires et promouvoir la solidarité, c’est faire avancer l’idéal républicain. C’est avec une grande satisfaction que j’ai accompagné, aux côtés d’élus et de bénévoles, un nouveau pas vers l’égalité et la justice sociale.

Sécurité pour tous

Depuis 2012, le Gouvernement a recréé 9 000 postes de policiers et de gendarmes alors que 12 000 avaient été supprimés entre 2007 et 2012, et établi pour 2012-2020 un plan de revalorisation des carrières des forces de sécurité (coût: 865 millions d’euros), avec une remise à niveau des équipements. Preuve de cet engagement, 4 700 gardiens de la paix sortiront en 2016 des écoles de police, contre 488 en 2012. Nos forces de l’ordre, fortement mobilisées depuis les attentats et le vote de l’état d’urgence, méritent reconnaissance et soutien. Le ministère de la Justice fait l’objet du même effort de rattrapage avec un budget en constante augmentation depuis 2012. Il est urgent de répondre aux besoins en personnel (magistrats, huissiers, dans les services pénitentiaires, pour accompagner les victimes ou le suivi des peines) ainsi qu’en fonctionnement, notamment pour les services pénitentiaires.

Handicap et scolarisation

La loi de Refondation de l’école de 2013 affirme notre volonté de faire de l’école inclusive une réalité et se concrétise par la scolarisation en milieu ordinaire de 280 000 élèves en situation de handicap. Pour mettre fin à la précarité des contrats des 80 000 accompagnants à la vie scolaire et garantir une stabilité aux élèves, 56 000 contrats aidés seront transformés, sur 5 ans, en 32 000 emplois d’accompagnants d’élèves en situation de handicap (AESH) sur la base de 35 h/semaine. Ceci se traduira à terme par la présence dans les écoles de plus de 50 000 personnels diplômés, formés à « l’éducation inclusive et à la vie ordinaire », et stabilisés dans leur emploi.

• Citoyens du Monde.....

Palestine : l’objectif, c’est la paix

Vous connaissez mon engagement pour la reconnaissance officielle par la France de l’État de Palestine. La politique israélienne ne cesse de se durcir en infractions graves à la Déclaration des Droits de l’Homme. Dans une région traversée par des conflits majeurs et une instabilité croissante, le processus de paix israélo-palestinien est dans une impasse dangereuse. Fin 2014, l’Assemblée Nationale et le Sénat ont voté une résolution pour dire non au statu quo. **Notre pays a toujours défendu l’idée de deux États coexistant pacifiquement** comme le stipulait en 1947 la résolution 181 de l’Assemblée Générale des Nations Unies. 70 ans après, le conflit perdure. Je considère qu’il faut sortir des discussions bilatérales stériles entre Israéliens et Palestiniens et imposer au Gouvernement israélien et à l’Autorité palestinienne une conférence internationale pour la paix. La reconnaissance de l’État de Palestine par la communauté internationale constituant l’unique voie vers la paix et la sécurité des Israéliens comme des Palestiniens, **la France doit rejoindre sans délai les plus de 130 pays qui se sont officiellement prononcés en ce sens.**



Transition énergétique

Moteur dans le succès de la COP21 à Paris où s’est conclu le 12 décembre 2015 un accord international sur le climat pour limiter le réchauffement mondial, la France a engagé un plan d’action et de mobilisation avec la loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Objectif à l’horizon 2030, réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, porter la part des énergies renouvelables à plus de 30% de la consommation énergétique finale d’énergie et, pour 2025, abaisser à 50% la part du nucléaire dans la production d’électricité. La loi doit stimuler la croissance verte en favorisant l’activité dans le bâtiment, les énergies renouvelables, l’économie circulaire et les transports propres. Elle porte aussi une dimension sociale avec l’objectif «zéro gaspillage» et la lutte contre la précarité énergétique. le 20 juillet 2016, nous avons également voté une loi pour répondre aux enjeux majeurs de la biodiversité.



Avec ma suppléante Elsa Régent-Pennuen, soutien aux salariés de la Seita (Carquefou).



Inauguration du collège d'Héric, avec Philippe Grosvalet, Président du Département de Loire-Atlantique.



Juin 2016 à la Chapelle sur Erdre. Marche « l'Erdre pour tous » avec Germinal Peiro, député de Dordogne.

Éducation

Enseigner ne s'improvise pas

Notre majorité a replacé l'éducation en tête des budgets de l'État et au cœur de l'action politique. Alors que la droite avait supprimé 80 000 postes dans l'éducation, notre majorité, sur ce quinquennat, en aura recréé 60 000. Pour la rentrée 2016, la Loire-Atlantique a ainsi bénéficié de 261 nouveaux postes. **La loi de Refondation de l'école de la République** a aussi remis en place la formation initiale des enseignants qui avait, avec les stages, été supprimée en 2010. La création dès 2013 des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) a donné l'élan attendu pour l'école et a permis de **redonner au métier d'enseignant une attractivité mise à mal**. Trois ans après, un bilan d'étape s'imposait et j'ai été nommé rapporteur de la mission d'information *Formation des enseignants*. Sous le titre **Enseignant, un métier qui s'apprend tout au long de la vie**, mon

rapport se nourrit des auditions de formateurs, enseignants, étudiants, organisations syndicales menées à l'Assemblée Nationale ou dans des Espé. 35 propositions en émanent, incitant à poursuivre les efforts engagés pour la formation initiale, dont le bilan est positif, et à ouvrir le chantier de la formation continue. Une certitude à l'issue de ces travaux: si des améliorations sont souhaitables, **nous avons choisi la bonne voie**. L'enjeu est de taille. Amener les enfants de notre pays, avec leurs différences, à la maîtrise d'un socle commun, leur donner le goût d'apprendre, de se tourner vers les autres, avec l'objectif qu'ils deviennent des citoyens avertis, curieux et émancipés, **garants des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité**.

Un élu au service du territoire

Favoriser l'accès aux loisirs et à la pratique sportive

Avec plus de 55 000 habitants, la communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, ne comptait pas de piscine. J'ai obtenu que le Département de Loire-Atlantique finance 40% du coût (soit 4,65 millions d'euros) de la construction de l'espace aquatique de Nort sur Erdre. Il a été inauguré en juillet 2014. Une autre piscine financée également par le Département ouvrira en 2017 à Grandchamp des Fontaines/Treillières.

Faciliter l'accès des jeunes à l'éducation

J'ai été moteur dans la mise en place du plan collèges du Département qui s'est traduit, sur notre circonscription, par l'ouverture de plusieurs établissements, Agnès Varda à Ligné en 2011 et Marcelle Baron à Héric en 2012. La rentrée 2017 verra aussi l'ouverture d'un nouveau collège sur le quartier nantais de Saint-Joseph de Porterie. Le collège Paul Doumer de Nort sur Erdre sera totalement reconstruit pour septembre 2020.



Développer l'offre culturelle

La commune d'Héric et les bénévoles du cinéma associatif le Gén'Eric portent le projet d'extension et de modernisation de cet équipement. J'ai eu le plaisir de leur apporter mon soutien et de les accompagner activement dans la recherche des aides nécessaires à la réalisation des travaux, notamment auprès de la Région ou encore du CNC (Centre National du Cinéma).



Partager notre patrimoine naturel

Propriété du Département, l'Erdre est concernée par la loi du 30 décembre 2006, qui prévoit qu'une bande large de 3,25 m, dite servitude de marchepied, soit laissée libre sur les rives pour le passage des piétons. Devant les difficultés d'application de ce texte sur les rives de l'Erdre mais aussi ailleurs en France, des propriétaires se montrant récalcitrants au passage de promeneurs sur les rives du cours d'eau, j'ai fait adopter un amendement à cette loi. Pour favoriser la continuité du cheminement piétonnier, le texte précise désormais que le contournement d'un obstacle naturel ou patrimonial se fait au plus près des rives au sein même de la propriété concernée. Sur la commune de la Chapelle sur Erdre, à la demande du maire, le Département a publié l'arrêté de délimitation du domaine public fluvial. L'État doit désormais faire respecter la loi.

Appuyer l'activité économique et l'emploi

Avec ma suppléante Elsa Régent-Pennuen, spécialiste du monde de l'entreprise et de la question du Droit du Travail, j'ai reçu à plusieurs reprises des salariés inquiets pour l'avenir de leur entreprise et de leur emploi. Nous recevons aussi des entrepreneurs qui rencontrent des obstacles, parfois temporaires, au maintien ou au développement de leur activité. A chaque fois, nous les avons accompagnés dans leurs démarches, nous avons relayé, auprès des services de l'État comme auprès des Ministres concernés, leurs attentes et préoccupations. Parce que la bataille de l'emploi se mène aussi sur la circonscription, nous sommes toujours à l'écoute des entreprises et de leurs salariés, pour appuyer toute démarche en faveur de l'emploi et du développement économique de notre territoire.



À la permanence de Carquefou...